

L'objectif

Développer les relations avec les structures environnementales impliquées dans la gestion des territoires :

- confronter nos visions sur le développement agricole dans les zones d'intérêt environnemental ou soumises aux risques, partager nos approches prospectives et identifier les points de convergence,
- mutualiser nos moyens pour sensibiliser les acteurs aux enjeux croisés de l'agriculture et de la gestion des territoires, valoriser la multifonctionnalité de l'agriculture
- co-construire et mettre en œuvre des programmes d'actions pour conforter les activités agricoles répondant aux enjeux locaux.

Le public

- Organismes publics à vocation environnementale, associations, parcs naturels

Le projet

La Normandie est concernée par des espaces de grande richesse environnementale : 600km de côtes, 22000 ha de zones humides, 7 % des terres en site Natura 2000. 4 parcs naturels en tout ou partie sur la Région. Importance de l'axe Seine.

Ces espaces sont fortement soumis aux pressions urbaines mais aussi aux changements climatiques et aux évolutions des milieux (recul du trait de côte, variation des niveaux d'eau, déprise de certaines zones). Le maintien de leur intérêt et de leur rôle environnemental (paysages, biodiversité) implique que perdure une activité agricole économiquement viable et adaptée aux enjeux malgré les conditions parfois difficiles d'exploitation. Pour accompagner les exploitations dans les transitions nécessaires, les Chambres d'agriculture de Normandie travaillent à développer et formaliser des partenariats durables avec les structures propriétaires et/ou gestionnaires (conservatoires, parcs naturels).

Une 1ère convention cadre (2019-2021) a ainsi été concrétisée avec le Conservatoire du Littoral qui intervient en Normandie sur 71 sites naturels littoraux et estuariens (soit plus de 7000 ha agricoles) et gère plus de 360 conventions d'usage. Elle vise à organiser des échanges réguliers afin de développer l'interconnaissance, de partager des informations et données disponibles et de travailler ensemble sur des préoccupations communes telles que la lutte contre l'artificialisation des sols ; le maintien, la mise en place et/ou le développement de pratiques agricoles littorales permettant de concilier l'ensemble des enjeux (viabilité économique, qualité des milieux et paysages) et l'adaptation aux changements climatiques.

Concrètement quelques actions menées avec le Conservatoire du littoral en 2019/2020 :

- participation de la Chambre d'agriculture au conseil de rivage de février 2019
- participation du Conservatoire du Littoral en Commission régionale Territoire
- journée d'échanges entre techniciens en juin 2019 et janvier 2020
- fiche action dans le cadre du CTE du Cotentin "*anticipation des transformations économiques et patrimoniales du Val de Saire face au changement climatique et au recul du trait de côte*", lancement d'études sur 3 sites pilotes (50,14).

Une action
du PRDAR
financée par



Avec le soutien :



Les chiffres clés

- 1** convention cadre de partenariat signée avec le Conservatoire du Littoral
- 32** participants à la journée d'interconnaissance Conservatoire – CRAN – collectivités locales en 2019 – 1 rencontre annuelle d'échanges techniques
- 3** secteurs test pour la mise en pratique

En image



25/06/19 : journée d'interconnaissance sur le terrain (Estuaire de l'Orne)



09/09/19 Réunion d'échanges méthodo



29/11/19 Signature de la convention

En savoir plus

Le projet

Emilie CHERON – Pôle Territoires Environnement - Chambre régionale d'agriculture de Normandie
02 31 47 22 24 – emilie.cheron@normandie.chambagri.fr

L'action **AE07** « Dynamique agricole sur les territoires à enjeux » du PRDAR Normand

Valérie GENOUVILLE - Chambre régionale d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 21 – valerie.genouville@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr